

snes

Midi-Pyrénées

Une rentrée réussie...
Pour qui ?

Extraits texte voté au Conseil Académique Toulouse, le 16 septembre 2014

Rentrée : ça ne s'améliore pas !

La rentrée dans l'académie est conforme à ce que nous avons annoncé : quelques moyens supplémentaires ont été immédiatement absorbés par la hausse démographique, et celle-ci est si importante que les collègues vivent de nouvelles dégradations de leurs conditions de travail : classes surchargées, emploi du temps, conditions matérielles (informatique), volume des HS partout trop élevé, etc.

L'administration n'a pas toujours été en capacité de placer un enseignant devant chaque classe, tant la situation est tendue. Dans certains établissements de l'académie,



Le Conseil Académique au travail.

des mobilisations sur des problèmes locaux ont été menées à cette rentrée, pour pousser l'administration à trouver des solutions.

Le retard et la pagaille des affectations des stagiaires ont pesé sur les affectations de TZR et de contractuels, alors même que de nombreux établissements se trouvaient avec des postes non occupés à la rentrée. Ces collègues ont appris tardivement leur affectation, et la multiplication des compléments de services ou des affectations sur 3 établissements est le moyen pour l'administration de parer au plus pressé, sur le dos des collègues : certains chefs d'établissement ont notamment développé des stratégies personnelles de « gestion de ressources humaines » pour s'assurer de la disponibilité de collègues avant même leur affectation par le Rectorat, ce qui est contraire aux règles statutaires.

Le Snes académique en liaison avec les S2 est intervenu et continue d'intervenir pour régler les problèmes d'affectation des stagiaires, des titulaires et des contractuels. L'absence de GT sur l'affectation des TZR et des stagiaires avant la rentrée conduit l'administration à prononcer des affectations hors du contrôle des élus.

Les premiers retours quant à la mise en place de l'expérimentation LV dans les collèges de l'académie montrent d'ores et déjà tous les effets négatifs que le Snes avait annoncés : classes surchargées, conditions de travail dégradées, suppressions de postes. Le Snes continue d'exiger l'abandon de l'expérimentation et le retour aux horaires réglementaires.

Lycées (LGT) et collèges :

705 stagiaires

927 TZR

encore affectés cette année

sans que les élus

des personnels soient consultés !

Le SNES-FSU continue à réclamer

la remise en place

des GT d'affectation

des stagiaires et des TZR.

**Soutenez notre action,
VOTEZ pour le SNES-FSU**

du 27 novembre au 04 décembre !

Consultation collège : nouveau socle

Le projet de Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture, qui a vocation à remplacer le très décrié socle commun de loi d'orientation Fillon de 2005 fera l'objet dans les collèges et les écoles primaires d'une consultation nationale.

Pour l'académie, une demi-journée a été banalisée le 1^{er} octobre. La section académique a demandé que les lycées soient également consultés.

Sur le fond, même si on peut regretter que la notion même de socle ne soit pas abandonnée, le nouveau socle rompt avec la logique du précédent, en particulier quant aux compétences transversales. Il se définit, et c'était l'exigence du Snes, comme un outil de mise

en cohérence des programmes disciplinaires, qui doivent être réécrits, pour une scolarité en collège donnant plus de sens aux apprentissages, visant l'acquisition d'une culture commune et permettant des poursuites d'étude.

Bien que voté à l'unanimité des membres du CSP, ce projet de socle commun est vivement critiqué par les tenants du socle commun Fillon car il rompt avec les compétences clés européennes au profit du disciplinaire.

Le Snes-Fsu académique appelle à investir pleinement les demi-journées banalisées et à débattre sur les enjeux de ce projet, en liaison avec la réécriture des programmes. Ce moment de réunion des collègues doit en outre servir à la campagne des élections professionnelles en mettant en avant la vi-

sion ambitieuse du collège que porte le Snes contre l'école du socle défendue par l'Unsa et le Sgen notamment.

Le Snes-Fsu et la Fsu continueront à lutter contre toute tentative de retour au socle commun de 2005 et à s'engager dans la construction du consensus nécessaire à l'évolution du système éducatif au service de la réussite de tous les élèves. Par ailleurs, le Snes-Fsu attend toujours des signes qui, sans nécessairement coûter très cher, marqueraient la rupture avec les politiques éducatives de l'ancienne majorité : encadrement strict de l'autonomie des EPLE, mise à place de la réforme des lycées (AP, horaires variables, etc.), abrogation des dispositifs ECLAIR, etc.

Rentrée second degré Midi-Pyrénées : **les chiffres**

241 153 élèves
+ 2139 second degré public
- 514 second degré privé

Dans le cadre de la réécriture des programmes et de la conférence sur l'évaluation à venir, le Snes-Fsu poursuit sa réflexion sur les programmes et lance une enquête disciplinaire en ligne :

<http://www.snes.edu/Enquetes-disciplinaires.html>



Messagerie professionnelle : à vos marques...

La consultation de la messagerie professionnelle est indispensable pour accéder aux informations nécessaires pour voter aux élections professionnelles qui se dérouleront du **27 novembre au 4 décembre 2014**. Pensez à vérifier que vous pouvez vous connecter.

Assistance

- par téléphone : de 8h à 18h du lundi au vendredi
N° Azur 0810 000 282

- ou par courriel : assistance@ac-toulouse.fr

- ou à l'adresse : <https://si2d.ac-toulouse.fr>

La croisée des chemins

Voici un mois les élèves retrouvaient le chemin de leur établissement, pour ce qui apparaît comme une des pires rentrées depuis plusieurs années. Malgré l'arrivée médiatisée de milliers de stagiaires le ministère n'a pas réussi à placer un enseignant devant chaque classe. Les affectations des TZR sont très chaotiques, les emplois du temps souvent refaits dans de nombreux établissements, avec des effectifs toujours très lourds et des conditions de travail de plus en plus difficiles.

La période qui s'ouvre à présent sera marquée par une série de consultations qui doivent dessiner les contours de la refondation du second degré, à travers la réforme du collège.

Sur le socle commun, la demi-journée banalisée doit être l'occasion pour les collègues de faire entendre leur voix face aux tenants du socle Fillon de 2005 qui tentent par tous les moyens de revenir aux compétences clés européennes, alors même que le texte, grâce à la pression du Snes-Fsu, et malgré certains écueils, donne à nouveau toute leur place aux disciplines.

La consultation sur l'évaluation en sera le prolongement. Les programmes pourront ensuite être réécrits pour entrer en application à partir de la rentrée 2016. Le Snes-Fsu a appelé les collègues à donner leur avis, discipline par discipline, sur les textes qui sont parus (voir ci-contre).



La période est donc cruciale, car la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de juillet 2013 sera progressivement déclinée en décrets et circulaires d'application.

Il faut donc que la profession s'empare du débat pour que le collègue qui va émerger dans les deux années à venir soit celui que porte le Snes-Fsu : ambitieux pour tous les élèves, ancré dans le second degré et ouvrant sur des perspectives d'une scolarité prolongée au lycée.

Participer à ces débats permettra de faire avancer le projet éducatif du Snes-Fsu.

Il s'agira ensuite de lui donner la légitimité des urnes avec la grande consultation qui se prépare : celle des élections professionnelles de décembre.

Bernard Schwartz
Co-secrétaire général

 Bulletin syndical snes Midi-Pyrénées	N° CPPAP: 1112S06278 - Prix au numéro: 1 €	
	Dépôt légal à parution - ISSN 1635-9658	
	Journal édité par le Snes: 2, avenue Jean-Rieux - 31500 Toulouse	
	Tél. 05 61 34 38 51 • Fax 05 61 34 38 38 - Mél: s3tou@snes.edu	
	Directeur de Publication: Jean-Louis Viguier	
	Rédactrice en chef: Monique Degos-Carrère	
Septembre-Octobre 2014 - N° 345	Midi-Pyrénées Impression: Tél. 05 61 44 11 12	

Les responsables du Snes dans l'Académie

Secrétaires généraux



Gisèle BONNET
Maths. Lycée Rive Gauche
Toulouse



Bernard SCHWARTZ
Lettres Modernes
Clge. G. Brassens
Montastruc



Pierre PRIOURET
Maths. - Lycée Jolimont
Toulouse

Secrétaires académiques



Monique DEGOS-CARRERE
Hist./Géo. Col. Michelet
Toulouse



David CLUZEL
Hist./Géo
Lycée Rascol - Albi



Marie-Cécile Périllat
Hist./Géo
Lycée Toulouse-Lautrec
Toulouse



Philippe CORNAC
Hist./Géo.
Col. A. Camus
Villemur sur Tarn



Bénédicte TAURINE
SVT Col. V. Hugo
Lavelanet

Trésorier Académique



David CORONAT
Physique appliquée
Lycée Mirepoix

Responsables de secteurs
et de catégories : l'organigramme
complet sur le site internet
www.toulouse.snes.edu

La section académique est animée par un secrétariat collégial de 8 membres comprenant 3 secrétaires généraux et 5 secrétaires académiques. Les secrétaires généraux sont responsables collectivement de la politique académique du Snes, ils sont les interlocuteurs directs de la Rectrice, du secrétaire général et des responsables académiques du rectorat ainsi que de ceux du Conseil régional.

Les secrétaires académiques coordonnent l'activité de secteurs plus spécialisés.

Les responsables départementaux représentent le Snes dans les instances départementales et animent l'action syndicale au niveau local.

Secrétaires départementaux

LOT:

80, rue des Jardiniers - 46000 Cahors
snes46@toulouse.snes.edu
Port. 06 33 61 57 70 - Tél./Fax 05 65 22 12 79



Yves FRANÇOISE
Hist./Géo
Lycée Champollion - Figeac



Florence CABRIT
Anglais
Col./Lycée Jean Lurçat - St-Céré

■ **Bernard COUSINIÉ**
Trésorier - Retraité

HAUTES PYRÉNÉES

École Jules Ferry, 5, rue A. Breyer, Tarbes
05 62 34 38 24 - 07 86 70 82 89
snes65@toulouse.snes.edu

Permanences mercredi après-midi de 13h30 à 18h30.



Marc POULOU
Mathématiques
Col. Paul Valéry
Séméac



Catherine GOURBIER
CPE
Lycée P-M. Curie
Tarbes

■ **Sophie Manzato**
Trésorière - Lettres Modernes - Col. Pyrénées - Tarbes

AVEYRON:

8, rue de la Vienne - 12000 Rodez
snes12@toulouse.snes.edu

Permanence: le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contacts téléphoniques (mardi et jeudi):

Tél/Fax: 05 65 78 13 41 - 06 84 22 62 17 - 06 60 18 64 54



Sylvain LAGARDE
Lettres Modernes
Lycée Monteil - Rodez

Émilie MAFFRE
SVT
Clge. Marcillac Vallon

■ Michel NARANJO

Trésorier - Lycée Monteil - Rodez

HAUTE-GARONNE:

2, avenue Jean Rieux, 31500 Toulouse
05 61 34 38 37

snes31@toulouse.snes.edu

Permanences mardi et jeudi après-midi



Christophe MANIBAL
Philosophie
Lycée Rive Gauche
Toulouse

Cécile ESQUERRÉ-MONTAGNINI
Hist/Géo.
Col. Michelet - Toulouse

Pierre MONTELS
Lettres Modernes
Lycée Matisse - Cugnaux

■ Gisèle BONNET

Maths. Lycée Rive Gauche Toulouse

David CORONAT

Trésorier - Physique appliquée - Lycée Mirepoix

GERS:

Permanences: mardi après-midi
au 06 84 67 78 92

snes32@toulouse.snes.edu



Jocelyn PETIT
SES
Lycée A. Fournier
Mirande
Secrétaire et trésorier

Valérie ARRIEU
Espagnol
Lycée A. Fournier - Mirande

Secrétaires départementaux

TARN ET GARONNE: Permanences: mercredi 14h-17h

23, grand rue Sapiac, Montauban - 05 63 92 94 82

snes82@toulouse.snes.edu



Martine DAUPHIN
CPE - Lycée Michelet
Montauban

Olivier ANDRIEU
Hist/Géo,
Lycée Bourdelle
Montauban

Nadine HOCHET
Lettres Modernes
Col. Azaña
Montauban

■ **Gérard VIÉ**
Retraité

TARN:

Permanences: Mardi, mercredi - 14h-17h

201, rue de Jarlard, 81000 Albi - 05 63 38 45 83 - 06 42 03 05 35

snes81@toulouse.snes.edu



Benoit FOUCAMBERT
Hist.-Géo.
Col. J. Jaurès - Albi

Dominique LAPRESLE
Éco/Gestion
Lycée Victor Hugo
Gaillac
■ Trésorière

Denis GANSINAT
Physique/Chimie,
Lycée Gaillac

ARIÈGE:

Maison des Associations, 1, avenue de l'Ariège - Foix

05 34 09 35 97 - 06 88 60 86 94 - snes09@toulouse.snes.edu



Carine RIOS
Espagnol
Col. Rambaud - Pamiers

Laurent MURATI
Lettres Modernes
Lycée du Castella
Pamiers

Guillaume ESTALRICH
SVT
Col. P. Bayle
Pamiers

■ Jules Marie BURLION

Trésorier - Maths. Collège de Saverdun

RENTÉE DES STAGIAIRES **A hue et à dia**

Affectation : difficile de faire pire...

Selon le ministère, l'arrivée des nouveaux professeurs et CPE devait se faire dans de meilleures conditions à cette rentrée : mi-temps, formation adaptée, traitement favorable et examen des situations personnelles, etc. Tout avait été promis pour effacer des mémoires les rentrées précédentes ! Pourtant, Ministère et le Rectorat se sont montrés incapables de procéder de manière correcte et transparente aux affectations : hésitations sur la préparation des textes réglementaires, bricolages, opérations opaques, et au final, des promesses non tenues ! Cette année d'accueil à bras ouverts dans l'Éducation Nationale du sang neuf sans lequel la rentrée eût été impossible, a posé des problèmes inédits, avec une intensité jamais vue auparavant. Cruel bilan, en vérité !

Auprès des stagiaires, les militants sur le terrain



Les militants de la section académique s'étaient donné rendez-vous les 25 et le 27 août pour accueillir les nouveaux stagiaires. Ils étaient accompagnés des militants du Snuep, du Snep et du SNUipp : bref, toute la fédération était là, occasion aussi de se retrouver sur le terrain !

« Invités » par les autorités académiques – sans aucune prise en charge financière, leur prise de poste ne s'effectuant que le 1er septembre – de nombreux nouveaux collègues faisaient ainsi leur rentrée, et rencontraient

les services du rectorat, la Rectrice et le Directeur de l'ESPE. Après le traditionnel discours de bienvenue, et l'évocation forcément positive des nouveautés de la rentrée, ces derniers annonçaient, entre autres « bonnes nouvelles » la prise en charge forfaitaire des frais de déplacement (!) pour la moitié d'entre eux (!), l'inscription de tous les fonctionnaires-stagiaires à l'ESPE pour y suivre leur formation, et la validation obligatoire du master Meef... Succès garanti auprès de tous ceux sont dispensés de (re) valider un master (sportifs de haut niveau, etc., ou déjà détenteurs de ce titre), et qui se sont précipités sur le stand du Snes-Fsu pour manifester leur étonnement... Cette question continue de poser problème, et le Snes-Fsu soutient depuis les collègues concernés en intervenant aux niveaux académiques et national.

Un accueil très chaleureux

Les stagiaires ont souvent profité de ces journées pour discuter avec les militants, et rencontrer enfin ceux qui, durant tout l'été, ont assuré leur information et le suivi des situations problématiques d'affectation. Et, si les problèmes n'avaient pas manqué, la présence permanente du Snes-Fsu, au niveau national et académique, a démontré à beaucoup d'entre eux l'intérêt de rejoindre le syndicat majoritaire : le seul qui n'avait pas pris de vacances, sachant bien l'isolement dans lequel ces nouveaux collègues allaient se trouver, et les difficultés qui les attendaient ! Leur présence massive et leurs sourires valaient tous les discours sur la place du Snes-Fsu...

Au passage, la Rectrice a salué les militants qui s'étaient mobilisés pour cette occasion, le stand du Snes-Fsu étant incontournable (au sens propre comme au figuré) lors de ces journées !

C'est la tournée du patron ! Master : vous en prenez bien un autre ?

Dans un certain nombre de cas, les stagiaires lauréats des concours rénovés sont dispensés de justifier d'un master (sportifs de haut niveau, parents de trois enfants, enseignants titulaires ressortissants de l'UE ou déjà qualifiés professionnellement, etc.). D'autres, déjà titulaires d'un master n'ont réglementairement pas à justifier d'un master spécifique Meef (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation). Pour tous ces collègues, le ministère a promis - et l'on ne peut que s'en réjouir - une formation adaptée à leur parcours.

Mais la diversité des situations et l'absence d'anticipation ont conduit le Ministère et le Rectorat à trouver des solutions brutales, en urgence, en plein été. Car, oui, contrairement à ce que l'on peut entendre dans certaines instances de l'ESPE, il y a des titulaires de Masters disciplinaires qui souhaitent enseigner dans le second degré. Oui, il y a des étudiants qui ont validé par le passé un Master Meef et qui, ayant échoué une année à un concours, le repassent l'année d'après ; et qui, parfois, l'ont...

En creux, cela en dit long sur la conception - que nous contestons fortement - de certains en matière de formation des enseignants et CPE : une formation tubulaire, sans échappatoire, sans autre parcours possible vers les concours.

Il fallait donc prévoir une formation à tous ceux qui ont eu une vie hors de l'ESPE avant leur réussite au concours. Qu'à cela ne tienne, le rectorat les inscrits d'office en deuxième année de Master Meef... mais leur impose de le (re)-valider, même si cela n'est en rien nécessaire ; ou qu'ils valident les UE de leur Master Meef obtenu, mais dont ils n'auraient pas validé toutes les UE ou encore qu'ils réécrivent au moins un mémoire universitaire (certains en sont au troisième... et d'un volume très conséquent) ; ou... Les informations fluctuent suivant les jours !

LE SNES VOUS AIDE FACE À L'ADMINISTRATION
ET SE BAT AVEC VOUS POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL



ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ

Un master, ça va, trois masters...

Les collègues concernés, et le Snes-Fsu, pourtant demandeurs d'une formation, ne comprennent pas : s'agit-il de s'assurer que ces stagiaires plus avancés seront bien sages durant leurs journées de présence à l'ESPE ? S'agit-il de s'assurer par une étroite surveillance une forme de retour sur investissement (le rectorat règle les frais d'inscription) ? S'agit-il de gonfler les statistiques de fréquentation de l'ESPE - qui entre parenthèses n'a pas toujours les moyens humains et financiers de faire face à l'afflux inattendu de ces stagiaires ? Y a-t-il confusion avec le dossier de titularisation, (qui comportera désormais l'avis du Directeur de l'ESPE), et surtout volonté de laisser planer des menaces sur celle-ci - attitude qui a cristallisée les critiques contre les anciens lufm et qui réapparaît déjà à l'ESPE ?

En tout cas, l'affaire énerve dans les couloirs de l'ESPE, et le Snes-Fsu soutient ceux qui demandent une formation d'adultes, qui ne se résume pas à une avalanche d'évaluations ; une formation qui fasse par elle-même, sans artifices, la preuve de son attractivité et de sa pertinence. Une formation qui pourrait même se baser sur un écrit professionnel, pour développer un regard critique et réflexif sur les pratiques - mais qui serait très loin d'un mémoire universitaire d'une centaine de pages !

Silence dans les rangs...

Sollicités, le Directeur de l'ESPE, et la Rectrice n'ont pas daigné nous informer de la tenue de la commission chargée de définir les adaptations de formation de ces collègues, et encore moins nous y laisser une place. Ils ont été saisis d'une demande d'audience sur le sujet, et qui fait écho à une même demande au niveau national et dans toutes les académies. Affaire à suivre...

Le Ministère dépassé...

Au niveau national, 200 stagiaires de la session rénovée, en cours de Master puisqu'ils passent les concours en son milieu, ont dû interrompre leur formation et changer d'université pour terminer leur diplôme, car ils ne sont pas affectés dans l'académie leur

permettant de se réinscrire dans leur ESPE d'origine. Le Ministère ne cache plus ces difficultés, mais le Rectorat et l'ESPE de Toulouse ne voient pas où est le problème. Il est vrai que vu l'ampleur des autres difficultés... D'autres situations de collègues ont été mal appréhendées au niveau ministériel : anciens contractuels non reconnus, situations de collègues avec rapprochement de conjoint et/ou enfants non prises en compte, etc. Nous en avons constaté les répercussions sur la phase académique d'affectation, elle aussi particulièrement confuse cette année.

... et le Rectorat en aveugle

Mi-juillet, et une semaine plus tard qu'initialement prévu, des dizaines de stagiaires se sont trouvés dans l'impossibilité de formuler des vœux d'affectations par le biais de l'application informatique qui, mal paramétrée, ne leur permettait pas de se connecter. Les services du rectorat ont dû les solliciter par d'autres voies, improvisées dans l'urgence, et qui ne permettent pas un contrôle paritaire, même a posteriori (vœux formulés par téléphone, par exemple).

Un certain nombre de collègues ont ainsi été affectés sur la base de barèmes erronés, en particulier en ce qui concerne leur situation familiale, ou sur la base de vœux inconnus des élus du personnel. La multiplication des contestations reçues par les services ministériels et rectoraux qui en a découlé les a obligés le plus souvent à des réponses rapides et sans appel, insatisfaisantes pour ceux qui s'étaient sentis légitimement lésés.

Pour d'autres, c'est la communication de leur établissement de stage qui n'a pas pu être assurée par le rectorat fin juillet, retardant leur installation.

Finalement, l'absence de groupes de travail aux niveaux ministériel et académique est un manque certain, dont les collègues ont fait les frais. Dans de nombreux cas, de tels moments de dialogue auraient sans aucun doute permis de détecter en amont de nombreuses erreurs, et de les rectifier.

Les TZR en dernier...

Enfin, les affectations retardées des stagiaires ont eu pour conséquence de décaler aussi les opérations d'affectation des TZR, dont beaucoup ont été placés face à des problèmes

personnels importants, à la dernière minute, et soumis à des pressions. Nous attendons pour eux aussi le bilan de leurs affectations, mais nous craignons, sur la base des premiers retours que nous avons, une très nette dégradation de leurs conditions de travail et ne pouvons que constater une rentrée souvent compliquée dans les établissements, où tous les élèves n'avaient pas, cette année, un professeur début septembre.

De son côté, le Snes-Fsu a bataillé pied à pied depuis plus de 6 mois, en faisant part très en amont de ses craintes quant à ce qui n'a finalement pas manqué de se produire. Il a cependant fait nombre de propositions, et **obtenu, seul, les rares avancées que les services ministériels et rectoraux ont bien voulu consentir pour tenter d'améliorer les affectations, et surtout limiter la casse.** Mais il y a cette année tant de situations différentes (nous avons recensé 18 situations-types pour les stagiaires, en croisant les différents concours, les expériences professionnelles, les situations administratives antérieures et les conditions de rémunération : un véritable « choc de simplification »...), que les problèmes n'ont pas fini de surgir, au moment du versement des premières payes, notamment.

Le bilan catastrophique des affectations cette année appelle le rétablissement d'un groupe de travail d'affectation des stagiaires et des TZR en juillet, que nous réclamons, avec la profession depuis plusieurs années.

En bref

Le Snes-Fsu académique organise une réunion de tous les tuteurs mercredi 1^{er} octobre à 14 h, dans ses locaux (2, av. J. Rieux, 31500 Toulouse). L'occasion unique de faire le point sur leur situation !

Pierre Priouret
Co-secrétaire général

RENTÉE DANS LES DÉPARTEMENTS

Ariège : une rentrée techniquement réussie à Seix ?

5 classes sans professeur d'espagnol, 3 classes sans professeurs d'EPS (avec une erreur de date sur le PV du remplaçant du remplaçant), des enseignants sans arrêtés, des TZR affectés en dépit du bon sens... Les conditions de travail sont dégradées par un défaut de prévision au niveau académique, et

il semble que les gestionnaires rafistolent au fur et à mesure que le bateau prend l'eau... Ax-les-thermes. La mobilisation locale et les interventions du Snes-Fsu au niveau de l'établissement, du département et du rectorat ont permis, malgré le discours conjoint du chef d'établissement et de l'inspection académique, que le statut des enseignants

soit respecté et qu'ils puissent enseigner à la rentrée conformément à leurs arrêtés, à leur qualification et à leur discipline de recrutement. En cas d'irrégularités, avertissez immédiatement la section départementale !

Carinne Rios
S2 Ariège

Tarn : priorité à l'éducation ?

Dans notre département, de nombreuses remontées d'établissements font état d'une désorganisation importante avec en particulier les affectations tardives ou à rebondissements de stagiaires.

Cela s'est traduit pour de nombreux collègues par des emplois du temps et des services à refaire au dernier moment avec la nomination de stagiaires « imprévus ».

Parallèlement, la pénurie d'enseignants s'aggravant explique que de nombreux BMP ne sont pas pourvus (techno, anglais, maths, arts plastiques) tandis que les HS explosent dans

certaines matières et que des collègues en congé maternité ou en maladie ne sont pas encore remplacés.

Les conditions de travail des enseignants ne s'arrangent pas : augmentation encore du nombre de compléments de service sur le département (sur deux... trois voire quatre établissements !), des TZR « déplacés » à la « va-comme-je-te-pousse », emplois du temps mobilisant des journées entières pour 3 ou 4 heures de cours (en particulier en lycée avec le maintien de la réforme Châtel...), et bien entendu lourdeur des effectifs dans de nom-

breux niveaux (des 6e à 30, des Terminales à 36, des groupes de langues à 30...), y compris en ECLAIR avec des 4e à 29 !

La « priorité à l'éducation » ne saute pas aux yeux des collègues, c'est le moins qu'on puisse dire. Raison de plus pour s'organiser et se défendre collectivement grâce au Snes, ce que nous chercherons à expliquer lors des tournées d'établissement prévues en ce début d'année.

Benoit Foucambert
S2 Tarn

Haute-Pyrénées : à « Théo », une rentrée sabotée



Lundi 1^{er}, 9 heures, les enseignants rentrent plein d'allant au Lycée Théophile Gauthier de Tarbes, lundi 1^{er}, 11 heures ils découvrent incrédules les emplois du temps. Le 2, au tour des élèves : tiens, une classe de 1^{er} a 6 heures d'anglais le même jour !

Les professeurs tentent d'expliquer les problèmes à la proviseuse, fin de non-recevoir. Le 4 le Snes 65 écrit à l'inspecteur d'académie ; le 9, il intervient oralement lors d'un CTSD. Les EDT sont remaniés à la demande de l'IA, certains problèmes ont disparu mais il reste des aberrations (47 élèves de LV3 répartis sur 9 classes, des profs en sous-service, d'autres à temps partiel avec des heures sup, des horaires obligatoires disparus...). La grève votée le 4 est effective le 12, une délégation d'enseignants, de parents des 2 fédérations accompagnée du Snes 65 est reçue par l'IA : la demande relayée par le Snes est de refondre

totallement l'emploi du temps, de refaire les classes et ce au besoin en suspendant les enseignements. Une lettre est partie à la rectrice en ce sens. Vendredi 14 heures, la direction annonce aux coordonnateurs de discipline que mardi 16 sera banalisé et que c'est à eux qu'on demandera la construction des EDT. Proposition parfaitement inacceptable. On ne se défait pas d'une prérogative quand on est incapable de l'appliquer. Le Snes continuera donc à porter les demandes des personnels et à faire respecter leurs droits.

Dernière minute : journée banalisée le 16 septembre, envoi d'un formateur emploi du temps par la rectrice et d'une proviseuse du 31 pour (enfin !) refondre classes et EDT : on a perdu 2 semaines mais la lutte a payé !

Catherine Gourbier
S2 Hautes-Pyrénées

Gers : le chamboule-tout

Cette rentrée a été particulièrement chaotique dans le Gers avec des BMP et des postes non pourvus (Salinis, Lectoure, Pardailhan, Le Garros, Samatan, Mauvezin, Isle-Jourdain...). Le Rectorat a très mal géré la vague massive de stagiaires affectés tardivement. Donc beaucoup de TZR ont été nommés après la rentrée ! Des

stagiaires à 18 heures sont parfois sur 2 établissements, certains sans tuteurs, d'autres avec le service complet de leur tuteur TZR !

Nous avons été contactés par des TZR nommés sur 3 établissements éloignés, comme cette collègue de Toulouse devant se rendre à Mirande, Riscle, Marciac. Face à ces difficultés, certains chefs d'établissements renvoient

des TZR officiellement nommés au profit de contractuels déjà connus ou octroient énormément d'heures supplémentaires. Méprisés par la hiérarchie, peu informés, isolés, les TZR doivent faire face à des conditions de travail de plus en plus difficiles.

Jocelyn Petit, Valérie Arrieu
S2 Gers

Aveyron : il était une fois le poste complet... à complément de service !

Obtenir un poste fixe à temps complet dans le cadre d'une mutation ne serait donc plus une garantie ? C'est en tout cas ce que l'on peut penser si l'on en croit certains cas particuliers... qui - on peut l'espérer en tout cas - n'ont rien du cas d'école.

Prenons un enseignant titulaire qui obtient sa mutation dans un établissement dans le cadre du mouvement intra-académique.

Prenons un établissement qui doit rendre des «heures-poste» (HP) dans la phase d'ajustement de juillet du fait d'un changement de structure.

Prenons une réforme, la réforme Châtel du lycée, dans laquelle de nombreuses heures ne sont pas affectées directement aux disciplines, ce qui conduit à des variations des volumes attribuées à celles-ci, et ce de façon potentiellement arbitraire.

Prenons dès lors une discipline qui voit ses besoins diminuer fin juillet, car - quand même ! - « il faut rendre les moyens », car - quand même ! - « il faut faire au final des choix », des arbitrages qui n'en sont pas, tout soumis qu'ils sont, dans l'organisation des services, à la contrainte du nombre conséquent d'heures supplémentaires à attribuer. Prenons donc tout cela, et nous obtenons un résultat assez (d) étonnant : l'heureux

enseignant susnommé découvre à deux jours de la rentrée que le poste complet obtenu au mouvement ne serait plus complet, et comporterait désormais un complément de service, complément de service qui pour couronner le tout est non-réglementaire, puisque dans une autre commune que la commune d'affectation.

Voilà de quoi illustrer en cette rentrée le manque de considération pour les personnels... ou du moins de quoi illustrer comment le seul pilotage par la question des moyens conduit à des absurdités dont les personnels font inévitablement les frais.

Et comme un manquement va rarement seul, il faut ajouter, à travers cet exemple, le mépris au niveau départemental pour l'avis du comité technique, qui n'a jamais validé, au moment de la carte scolaire, un poste à complément de service ; mais aussi le mépris pour les instances de l'établissement, en l'occurrence le conseil pédagogique qui doit être consulté sur la structure pédagogique, et ses éventuelles évolutions, et bien évidemment le conseil d'administration dont c'est réglementairement la compétence d'arrêter la ventilation des heures par disciplines.

Sylvain Lagarde
S2 Aveyron



Haute-Garonne : à Auterive, la mobilisation a permis de conserver le poste AED !

À la veille des vacances scolaires, les membres de l'équipe du collège d'Auterive ont appris la suppression d'un demi-poste AED.

Très mécontents par les conditions de travail proposées dans le nouvel établissement, ils se sont réunis et ont décidé de déposer un préavis de grève pour la rentrée des élèves. Cette date

correspondait avec la venue de Mme La Rectrice et de M. Le Président du Conseil Général pour l'inauguration du nouveau collège. Des tracts ont ainsi été distribués le matin devant le collège.

La poursuite du mouvement initialement pré-

vue l'après midi s'est avérée inutile, en effet en fin de matinée gain de cause était obtenu !

Une nouvelle fois encore, la pression aura permis d'obtenir satisfaction !

Guillaume Lebrun
S1 du collège.

Lot : les mauvais calculs de la rentrée

La rentrée dans le Lot ne fut pas parfaite, même la Rectrice a du le reconnaître, c'est pour dire !

Partout des profs absents, avec une mention particulière pour les mathématiques, où nous avons recensé au moins l'équivalent de 5 ETP manquant à l'appel. Plus aucun TZR disponible pour des remplacements et les EPLE en sont déjà à crier au secours, demandant à la cantonade qui connaît un contractuel possible (cf. collège de Salviac). Mais rien ne sert de pleurer : qui viendrait enseigner les maths ?

Les vocations pour la précarité au fin fond de la campagne lotoise sont rares. Le problème devient récurrent, déjà l'année scolaire dernière le département a connu une « crise » de remplacement dans cette discipline, plusieurs établissements ayant cherché longtemps un vacataire, certains en usant d'ailleurs plusieurs sans succès avant que la DSDEN face au désastre ne bricole une solution en déplaçant au pied levé des titulaires, déstabilisant de la sorte plusieurs collèges (ex la gestion réseau du collège

Gambetta). Comme quoi on ne devient pas prof comme cela. La source ? Ne cherchez pas la cause plus loin que la crise de recrutement : pour affecter des titulaires encore faut-il en avoir. Avec un M2 en maths on trouve souvent plus lucratif et attractif que de commencer à 1 200 euros par mois. La ruralité accentuant la pénurie, bon nombre d'élèves du Lot feront des maths quand ils pourront, comme ils pourront.

Yves Françoise
S2 Lot

RETRAITÉS

Dans la rue, le 30 septembre

A l'appel des organisations syndicales et associations (UCR CGT, FO, CFTC, CGC, SFR-FSU, de Solidaires retraités, FGR-FP, UNRPA LSR), ce sont 20 000 retraités qui ont manifesté le 3 juin dernier à Paris pour le pouvoir d'achat des pensions, une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement à la hauteur des besoins et des services publics de qualité.

Force est de constater

- que les pensions sont bloquées depuis le 1^{er} avril 2013 et qu'aucune mesure de revalorisation n'est envisagée avant le 1^{er} octobre 2015 alors que les dernières mesures fiscales s'attaquent au pouvoir d'achat des retraités (fiscalisation de la bonification des pensions des retraités ayant eu au moins 3 enfants, suppression de la demi-part pour les veuves et les veufs, contribution de 0,3 % pour la CASA...). Quant au «geste» annoncé du premier ministre d'une «prime exceptionnelle de 40 euros pour les retraites inférieures à 1 200 euros bruts par mois» qui ne serait de plus versée, en une seule fois, que... le 1^{er} janvier 2015, il sera souvent ressenti comme une amûne frisant l'indécence.

- que, si la mise en discussion à l'Assemblée en cette rentrée de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement peut être mise au crédit des actions menées autour du 3 juin, malgré des aspects positifs indéniables, elle est loin d'être à la hauteur des besoins (abandon du deuxième volet sur les EHPAD, insuffisance notoire des 645 millions d'euros consacrés à l'APA à domicile...)

- que les services publics vont continuer à pâtir des nouvelles mesures dites «de rigueur» annoncées.

C'est pourquoi, les organisations précitées ont appelé les retraités à manifester à nouveau dans toute la France, dans les départements et les régions, le mardi 30 septembre. La SFR-FSU s'est impliquée pour un plein succès de cette action (appel commun national, lettre au gouvernement...) sur la base de ses revendications : contre le gel des pensions et pour un retour à une revalorisation annuelle au premier janvier ; pour une loi progressiste sur l'adaptation de société au vieillissement qui soit basée sur la solidarité intergénérationnelle et ne laisse pas de reste à charge aux personnes les plus dépendantes et à leurs familles ; pour le développement et le renforcement de services publics indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

tionnelle et ne laisse pas de reste à charge aux personnes les plus dépendantes et à leurs familles ; pour le développement et le renforcement de services publics indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

Jacky Brengou

Jean-Louis Viguiier

Responsables des Retraités

Double peine

La non-revalorisation des pensions va s'ajouter aux conséquences du gel du point d'indice (le montant de la pension dépend de la valeur du point d'indice lors du départ en retraite) et constitue une double peine pour les futurs retraités que sont les actifs d'aujourd'hui. L'action des retraités d'aujourd'hui nous concerne tous directement.

Dans les départements

ARIÈGE

« Comment agir dans son établissement ? »

Le mardi 14 octobre à Foix.

Pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser sur l'action locale : faire respecter les droits dans l'établissement, savoir comment agir face aux chefs d'établissement, organiser et faire vivre une section syndicale, nous proposons un stage départemental réservé aux syndiqués.

HAUTE-GARONNE

Faire vivre le Snes dans son établissement

Les S1 et correspondants par leur travail quotidien sont les forces vives du SNES. Dans ce travail chacun s'implique, un peu, beaucoup, passionnément dans son établissement. Exercice plus ou moins facile selon le cadre, l'ambiance et les forces en présence. Pour mutualiser ces expériences, s'enrichir les uns les autres (et bien manger !), nous te proposons de nous retrouver lors d'un stage départemental le mardi 4 novembre à Toulouse. Il s'agit de repartir en ayant fait le plein d'informations et de motivation pour « faire vivre le Snes dans son établissement ».

TARN

Agir ensemble pour défendre les droits de chacun

Le Snes du Tarn organise, avec le concours de responsables académiques, un stage de formation ouvert à tous les collègues.

Il se tiendra dans un lycée d'Albi le **18 novembre 2014**

Statuts, situation locale, pressions de la hiérarchie, difficultés du métier...

Quels sont nos droits ? Comment les faire respecter ?

Comment faire vivre ou créer le collectif permettant de sortir de l'isolement ?

LOT

Agir dans son établissement

Le stage aura lieu jeudi 6 novembre au lycée Clément Marot à Cahors, de 9h à 17h.

Face aux multiples injonctions, aux innombrables réunions à l'utilité discutable, à la remise en cause de notre liberté pédagogique, il nous semble utile de nous réunir pour discuter ensemble des solutions qui nous permettront de retrouver la maîtrise de notre métier.

40 ANNÉES
D'ENSEIGNEMENT
ET JE REGARDE MON
DÉPART À LA RETRAITE
S'ENVOLER

LE SNES REVENDIGUE LE RETOUR
DE LA RETRAITE À 40 ANS ET LA GARANTIE
D'UN HAUT NIVEAU DE PENSION

snes
f.s.u. ENSEMBLE,
REVALORISONS
LE SECOND DEGRÉ



Au niveau académique

STAGIAIRES

Stage « Entrer dans le métier »

Organisé par la section académique du Snes-Fsu les **18 et 19 novembre**, à **Toulouse 9 h 30-16 h 30**.

Ce stage abordera l'ensemble des questions liées à la carrière : procédure de **titularisation, avancement, droits et obligations, conditions d'exercice, et surtout mutations, car vous devrez obligatoirement participer au mouvement INTER de la mi-novembre à début décembre** ! Il sera aussi l'occasion de dresser un bilan de votre rentrée, et d'échanger sur vos premières expériences.

Vous pourrez rencontrer des commissaires paritaires du SNES (représentants élus du personnel) qui siègent lors des commissions.

AGRÉGÉS

Stage carrière

Notation, hors-classe, promotions... Bien comprendre pour se défendre !

Comme vous le savez, les opérations de gestion des agrégés sont nationales. Mais une première étape se déroule au niveau académique lors des CAPA. Pour cela, le secteur académique des Agrégés vous propose de faire le point sur ces questions.

Nous vous donnons rendez-vous

Judi 16 octobre 2014 de 9 h 30 à 17 h, dans les locaux du Snes-Fsu (2, av. J. Rieux, 31500 Toulouse, Métro B, François Verdier)

Ce stage sera animé par **André Voirin**, responsable du secteur national agrégés, et des commissaires paritaires nationaux et académiques.

NON-TITULAIRES

Ensemble, nous serons plus forts !

Le SNES-FSU soutient les non-titulaires et demande un véritable plan de titularisation qui n'écarte personne, la garantie de réemploi, un encadrement national des rémunérations de TOUS les contractuels, des formations et congés-formation, des indemnités kilométriques ainsi que des CCP d'affectation avant septembre.

Inscrivez-vous dès maintenant **au stage Non-Titulaires du 25 novembre**.

Des stages très suivis.



CERTIFIÉS ET CPE

Stage carrière

Le Snes-Fsu académique organise pour les certifiés un stage carrière où vous pourrez poser toutes les questions qui vous intéressent : comment fonctionne l'avancement ? quand se faire inspecter ? l'accès à la hors-classe pour qui ? les congés formation, etc.

Le jeudi 16 octobre 2014 de 9 h 30 à 17 h au lycée S. Hessel à Toulouse, animé par des responsables académiques.

FILIÈRE TECHNOLOGIQUE

Stage STI2D

Mercredi 12 Novembre Stage STI2D ouvert à tous les collègues de STI2D.

Avec la participation de **Thierry Reygades**, secrétaire national du Snes et **Annie Duloum**, secrétaire du Comité Hygiène et Sécurité Conditions de Travail Académique (CHSCTA).

CPE

Stage métier

Le secteur CPE académique organise un stage ouvert à tous les CPE syndiqués et non syndiqués **le jeudi 20 novembre 2014 de 9 heures à 16 heures au collège de Balma (31)**. **Valérie Hérault**, responsable nationale de catégorie, sera présente pour aborder les dernières actualités du métier au cours de la matinée, et l'après-midi nous aborderons avec un membre du CHSCT 31 la question de la souffrance au travail. Ce stage donne droit à une autorisation d'absence ; un journal académique parviendra dans les établissements avant la fin septembre en précisant les modalités d'inscription et d'autorisation d'absence.

Ce que le numérique change dans les pratiques des élèves et des enseignants

Le Snes-Fsu organise un grand stage académique ouvert à tous

le jeudi 20 novembre 2014 au lycée Bellevue à Toulouse

avec la participation de

André Tricot enseignant-chercheur à l'Université Toulouse-Mirail, auteur de nombreuses publications sur le numérique et les incidences sur les apprentissages et

Eric Bruillard enseignant-chercheur à l'École Normale Supérieure de Cachan Paris, auteur d'ouvrages et de publications sur les questions de conception et d'usage des technologies issues de l'informatique dans l'éducation ainsi que de **Jean-François Clair** du secteur TICE au Snes Paris.

ATTENTION : Déposez votre demande d'autorisation d'absence avant le 18 octobre 2014 !

Pour nous joindre

Tél. 05 61 34 38 51

Fax 05 61 34 38 38

s3tou@snes.edu

2, avenue Jean-Rieux

31 500 - Toulouse

Métro François Verdier

Permanences

tous les après-midi

de 14 heures à 17 h 30

Site académique

www.toulouse.snes.edu

- Connaître et faire défendre ses droits,
- Être conseillé et appuyé efficacement dans ses démarches,
- Bénéficier d'informations complètes et sûres,
- Construire ensemble un système éducatif juste et de qualité

Ne restez pas isolé(e)...
(Re)Syndiquez-vous

Le bulletin d'adhésion et le barème des cotisations sont téléchargeables sur notre site Internet à l'adresse : <http://www.toulouse.snes.edu>

02/11/20



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque coopérative. Ce que ça change ? C'est une banque qui appartient à ses clients-sociétaires, tous issus de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture et des Sports : ceux-ci peuvent participer au fonctionnement de leur CME en votant aux Assemblées générales. Ils élisent leurs représentants au Conseil d'administration suivant le principe : "une personne, une voix". C'est donc à ses clients que le Crédit Mutuel Enseignant rend des comptes, et non à des actionnaires.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Enseignant Balma
6, rue de la Tuilerie - 31 131 Balma Cedex
Tél.: 05 34 42 64 70
E-mail: 02290@cmma.creditmutuel.fr

*0.12 € TTC/mois